



Retraite complémentaire de la cram

Par **MINANA Germain**, le **02/02/2011** à **02:10**

Bonjour,

Je suis un fonctionnaire retraité . Je réside à Bali, Indonésie. je touche ma retraite de fonctionnaire sans problème. Mais j'ai une petite retraite complémentaire de la CRAM SUD-EST de Marseille. Celle -ci m'a été payée normalement tant que j'étais en France et ensuite en Polynésie Française pendant 2 ans . Mais depuis que je réside à l'étranger, elle ne m'est plus payée. La Cram m'a demandé de lui fournir un certificat de résidence de l'ambassade et une RIB de la Caisse d'Epargne où je leur demandais de me virer la retraite. Ces pièces leur ont été fournies 2 fois, mais la CRAM a cessé de me payer. Elle ne répond à aucune de mes lettres.

Que dois-je faire pour obtenir le règlement de cette pension dont le montant est si modique qu'il ne justifie pas un procès avec avocat etc.

Cordialement

MINANA

Par **P.M.**, le **02/02/2011** à **09:43**

Bonjour,

Vous pourriez déjà leur envoyer une lettre recommandée avec AR de mise en demeure avec demande d'intérêts de retard...